



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LA DIRECTION DU COURRIER DOIT ASSUMER TOUTES SES RESPONSABILITÉS POUR NOS EMPLOIS ET NOTRE AVENIR

Concernant les propositions pour la PIC de Lognes, quelle erreur que d'exiger des collègues, la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation, alors que les fonctions sont identiques. Qu'en serait-il sur des postes totalement différents ? Si les agents de Créteil PIC (après Bobigny) sont bien prioritaires et qu'il y a réellement des postes à Lognes, les volontaires doivent être acceptés sur les horaires choisis.

La DOTC doit se ressaisir et nous respecter.

La CFDT a pris toute sa place dans la journée d'action du 19 juin pour protester contre la décision de fermeture de notre PIC. Cette mobilisation aura permis d'abandonner les groupes d'échanges totalement inutiles et de refuser les pressions qui pouvaient être menées pour pousser les collègues à se positionner sur des postes et des horaires contre leur volonté.

Cette grève aura aussi permis de faire pression sur la Direction dans le cadre des futures négociations sur le volet social et sur le respect des choix de mobilité du personnel mais aussi d'informer les différents élus sur la suppression du site et des emplois.

La Direction n'est pas rassurée, pour preuve la présence de 4 cars de gendarmes mobiles pendant toute la durée de notre présence !!! La CFDT mettra tout en œuvre pour maintenir une pression collective la plus large possible pour le respect de toutes et de tous. La CFDT n'écarte pas l'éventualité de nouvelles mobilisations en cas de dérapages de la DOTC et pour peser sur les futures négociations.

Et Maintenant

Si la CFDT s'est totalement opposée aux groupes d'échanges, les entretiens individuels RH peuvent pour les volontaires servir à vous exprimer sur vos premiers choix de mobilité : lieu géographique, établissement, horaires de travail, fonction et métier, situations individuelles..... Pas de précipitations, rien n'est définitifs, en fonction de votre situation et des diverses opportunités, tout peut évoluer.

De son côté, la CFDT saisira tous les niveaux de l'entreprise pour obtenir des réelles priorités de reclassement partout sur le territoire.

La CFDT vous invite à rester ferme sur vos exigences de reclassement et ne pas céder aux éventuelles pressions. C'est à la Direction de faciliter la satisfaction de nos choix.

Concernant le volet social et financier, bien évidemment les agents qui participeraient de Créteil avant la fin des négociations et la signature d'un éventuel accord local bénéficieront de toutes les mesures mentionnées, de façon rétroactive.

La CFDT interpelle aussi la DOTC pour maintenir toute la force de travail nécessaire tout au long du processus pour traiter le trafic sans imposer aux agents présents une charge de travail supplémentaire.

Et après :

Après la CDSP de Vendredi à la DOTC, ou nous avons pu faire part de nos premières exigences en matière de dialogue social et de méthode, une réunion de cadrage est prévue le 01 juillet pour aborder le calendrier et la méthode pour les futures négociations.

Les négociations sur le volet social et financier devraient démarrer en septembre mais aussi des informations indispensables sur l'évolution du courrier (distribution, collecte et traitement) dans le 94 et les premières possibilités de reclassement. C'est à partir de cette réunion, que nous pourrons ensemble y voir plus clair sur les différents transferts d'activité (Wissous ou Créteil), le nombre de postes et les premières possibilités de reclassement.



Une HMI FO et CFDT est prévue le 26 juin aux horaires habituelles. Une HMI commune à tous les syndicats est déjà actée pour le 10 juillet.

La CFDT vous invite toutes et tous à y participer pour partager les différentes informations et envisager l'avenir collectivement.

Suite à l'interpellation des élus, une première réunion est prévue avec le Député Maire de Créteil, ce mercredi 25 juin.

Concernant la future PPDC de Créteil, toujours aucune information, ni sur le lieu, ni sur le nombre de postes, encore moins sur les horaires qui seront proposés. Alors qu'un site sur Créteil (rue de Saussure) avait été trouvé et apparemment validé, rien n'est clair sur cette future PPDC. 1 seul site avec les facteurs de Créteil ou 2 séparant les activités ?

Ce qui importe la CFDT, c'est que cela permette le reclassement d'un maximum d'agent volontaire de la PIC

Concernant le Hub de Bonneuil, rattaché à la Direction du Réseau Logistique il est encore loin d'ouvrir et les agents du Charolais seront prioritaires pour suivre leur activité. La récente annonce de fermeture officielle de la plate forme routière de Sénart dont les activités pourraient bien aussi être effectuées sur le HUB de Bonneuil risque de limiter fortement les possibilités de reclassement.

La CFDT exige dès maintenant le respect total des choix des collègues avec des mobilités possibles sur tout le territoire y compris vers les DOM et des passerelles vers les autres métiers de La Poste.

Les Négociations concernant le volet social devraient démarrer en septembre. La CFDT prendra toutes ses responsabilités dans les négociations pour garantir un maximum de revendications pour tous les postiers que leurs activités partent sur Wissous ou sur la future PPDC de Créteil.

Les derniers accords d'accompagnement social concernant les fermetures de Pontoise, de Bobigny, d'Orly et du Charolais serviront de base de revendications.

L'addition de toutes les exigences individuelles permettra aussi d'établir le cahier revendicatif CFDT.

De nombreux collègues nous ont déjà fait part de leurs demandes individuelles ou collectives. N'hésitez pas à contacter les militants CFDT ou le syndicat CFDT par mail 94@cfdtf3c.org, toutes les demandes seront prises en compte.

Régulièrement, la CFDT vous informera de l'évolution des échanges et négociations avec la Direction. Dans tous les cas, la CFDT vous invite à rester mobilisés et maintenir une pression collective face aux échéances à venir.

S'engager pour chacun, agir pour tous

Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats
11/13 rue des Archives
94000 CRÉTEIL
Tél. 01 43 99 56 03
Fax. 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtf3c.org



cfdtf3c.org

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtf3c.org